

A2.2 Épreuve de compréhension écrite I (contrôle continu)



L'éducation en France

L'éducation en France est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans. Les enfants commencent leur scolarité à l'école maternelle, puis ils passent à l'école primaire. Après l'école primaire, ils poursuivent leur parcours éducatif au collège, où ils restent pendant quatre ans. Ensuite, ils peuvent opter pour le lycée afin de continuer leurs études.

Le système éducatif français met l'accent sur les matières académiques comme les mathématiques, les sciences, l'histoire et la langue française. En plus des matières académiques, les élèves suivent également des cours de musique, d'art et d'éducation physique.

L'école est un endroit où les enfants peuvent apprendre, se faire des amis et développer leurs compétences sociales. Les enseignants jouent un rôle primordial dans l'éducation des enfants, en les aidant à comprendre les matières et en les soutenant dans leur épanouissement personnel.

Cochez l'option correcte :

1. À quel âge les enfants commencent-ils l'école obligatoire en France ?

- a) 3 ans
- b) 6 ans
- c) 10 ans

2. Combien de temps les élèves restent-ils au collège en France ?

- a) 2 ans
- b) 3 ans
- c) 4 ans

3. Quelles matières sont mises en avant dans le système éducatif français ?

- a) Les matières académiques
- b) Les sports
- c) Les activités artistiques

4. Quel est le rôle des enseignants dans les écoles françaises ?

- a) Organiser des activités amusantes
- b) Aider les élèves à comprendre les matières et les soutenir dans leur épanouissement personnel.
- c) Donner des devoirs tous les jours